

## L'ACTIVITE DE LA BEI DANS LES FUTURS ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE EN 2003

En 2003, la Banque européenne d'investissement (BEI) a prêté **4,6 milliards d'EUR** au total (contre 3,4 milliards d'EUR en 2002) en faveur de projets dans les futurs États membres, ce qui porte à près de 25 milliards d'EUR le total des prêts accordés par la BEI dans la région depuis 1990.

### Prêts par secteur

En 2003, les prêts de la BEI dans les futurs États membres se sont répartis comme suit : infrastructures de transport et de télécommunication (37 %), eau et environnement (16 %), industrie et services (19 %) ainsi que santé et éducation (14 %). Il s'agit là de secteurs prioritaires dans lesquels il est vital de réaliser des travaux de remise en état et de modernisation pour assurer la conformité avec les normes de l'UE et la préparation des nouveaux membres à l'adhésion. Les 14 % restants ont été attribués sous forme de prêts globaux (lignes de crédit en faveur de banques locales) destinés à financer des projets réalisés par des petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs de l'industrie et des services et par des collectivités locales ou des associations de communes :

Transports et télécommunications	1 681 millions d'EUR
Eau (infrastructures urbaines) et environnement	736 millions d'EUR
Industrie et services	869 millions d'EUR
Santé et éducation	643 millions d'EUR
Prêts globaux	660 millions d'EUR
<b>Total</b>	<b>4 589 millions d'EUR</b>

### Prêts par pays

#### Pologne Total : 1 345 millions d'EUR

La principale opération réalisée en Pologne en 2003 a consisté en un prêt de 500 millions d'EUR accordé en complément d'une aide non remboursable des Fonds structurels de l'UE et visant à soutenir le programme de développement national de la Pologne. Parmi les autres opérations importantes figure l'appui aux investissements dans les infrastructures de transport, de santé et d'éducation. Pour les transports, les prêts ont servi à financer la construction d'ouvrages nouveaux, des mises à niveau technique, des voies de contournement de villes, des aéroports et l'élimination de goulets d'étranglement sur les réseaux routier et ferroviaire. Dans les domaines de la santé et de l'éducation, l'appui aux infrastructures a porté notamment sur des projets de recherche-développement, sur des centres d'innovation et de haute technologie, ainsi que sur des infrastructures du secteur de l'éducation. Un prêt de 50 millions d'EUR a été octroyé à l'Office pour la réparation des dommages causés par les inondations pour financer des mesures de protection contre les glissements de terrains suite aux inondations récurrentes de la période 1997-2001. Les nouveaux prêts globaux se sont élevés à 120 millions d'EUR.

#### République tchèque Total : 1 217 millions d'EUR

Dans la République tchèque, les principales opérations de la BEI en 2003 concernent le secteur de l'automobile. Elles incluent un prêt de 220 millions d'EUR, accordé au titre d'un programme cadre plus large concernant la fabrication de composants automobiles en République tchèque et en Hongrie, et un prêt de 450 millions d'EUR destiné à la création d'une usine de construction de voitures de petite taille à la périphérie de Prague. D'autres prêts ont été octroyés en vue de financer la construction du deuxième

aéroport de Prague et l'agrandissement du réseau de métro de la ville. Les nouveaux prêts globaux se sont élevés à 95 millions d'EUR.

**Hongrie** Total : 741 millions d'EUR

En Hongrie, les prêts en faveur des transports aérien, routier et ferroviaire se sont élevés au total à 460 millions d'EUR. Ce montant comprend un prêt de 100 millions d'EUR accordé à MALEV pour l'acquisition d'avions, ainsi que des prêts de 170 et 190 millions d'EUR destinés à financer respectivement la rénovation de gares et de lignes ferroviaires et des routes de contournement de villes. Les projets hongrois ont bénéficié d'un autre prêt, de 65 millions d'EUR, au titre du programme-cadre pour la fabrication de composants automobiles en République tchèque et en Hongrie. Un prêt de 45 millions d'EUR a permis de financer des installations de traitement des eaux usées à Debrecen, Kecskemet et Szombathely. Les nouveaux prêts globaux se sont élevés à 170 millions d'EUR.

**Roumanie** Total : 503 millions d'EUR

En Roumanie, les financements accordés par la BEI dans le domaine des infrastructures de santé et d'éducation ont atteint 243 millions d'EUR et concernent la rénovation et la création d'établissements scolaires. Un prêt de 200 millions d'EUR a été octroyé pour un projet autoroutier dans l'ouest du pays, et une scierie a bénéficié d'un prêt de 35 millions d'EUR. Les nouveaux prêts globaux se sont élevés à 25 millions d'EUR.

**Chypre** Total : 235 millions d'EUR

Les prêts octroyés à Chypre en 2003 étaient destinés aux infrastructures scolaires des secteurs de la santé et de l'éducation (200 millions d'EUR) et à la modernisation des services informatiques de l'administration.

Depuis 1990, les prêts accordés à Chypre par la BEI se sont élevés à 953 millions d'EUR, dont 33 % (315 millions d'EUR) dans le secteur de la santé et de l'éducation, 24 % (230 millions d'EUR) dans l'énergie, 18 % (167 millions d'EUR) dans les transports et 14 % (133 millions d'EUR) sous forme de prêts globaux, le solde étant destiné à financer des projets industriels et environnementaux.

**Slovaquie** Total : 209 millions d'EUR

En Slovaquie, la rénovation des infrastructures routières et la construction de la voie de contournement sud de Bratislava ont bénéficié de prêts d'un montant total de 95 millions d'EUR. En outre, la modernisation et l'agrandissement d'une papeterie ont été financés à hauteur de 64 millions d'EUR. Les nouveaux prêts globaux se sont élevés à 50 millions d'EUR.

**Slovénie** Total : 109 millions d'EUR

Les financements octroyés en Slovénie en 2003 concernent l'appui à la modernisation du réseau ferroviaire (34 millions d'EUR) ainsi qu'un nouveau prêt global de 75 millions d'EUR.

**Lituanie** Total : 100 millions d'EUR

En Lituanie, la Banque a contribué à hauteur de 60 millions d'EUR à un prêt-cadre accordé en conjonction avec le Fonds de cohésion et les Fonds structurels. L'ensemble du mécanisme servira à financer le développement des infrastructures dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'eau, ainsi que la mise en conformité avec les normes communautaires dans le domaine de l'environnement et le développement des infrastructures dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Ces projets seront cofinancés respectivement par le Fonds structurel et le Fonds de cohésion de l'UE. En outre, deux nouveaux prêts globaux, d'un montant total de 40 millions d'EUR, ont été accordés.

**Bulgarie** Total : 60 millions d'EUR

L'activité de prêt en Bulgarie a porté sur une seule opération, en faveur de la modernisation des voies prioritaires de transit du pays.

## Lettonie

Total : 40 millions d'EUR

En Lettonie, deux nouveaux prêts globaux s'élevant respectivement à 30 millions d'EUR et à 10 millions d'EUR ont été accordés à la Mortgage and Land Bank of Latvia et à NORD/LB Latvija.

## Estonie

Total : 30 millions d'EUR

L'opération réalisée en Estonie concerne un nouveau prêt global accordé à Hansapank.

## Malte

Aucune signature en 2003

Depuis 1990, Malte a bénéficié de prêts BEI d'un montant de 69 millions d'EUR, dont 47 % (32 millions d'EUR) pour des projets liés à l'eau et à l'environnement et 45 % (31 millions d'EUR) pour des prêts globaux, le solde étant destiné au secteur des transports.

## **Un solide appui aux PME**

La BEI soutient les PME par des financements à long et moyen terme accordés au travers de prêts globaux. Elle leur fournit ainsi, par l'entremise de nombreuses banques, des ressources à long terme consenties à des conditions favorables et libellées dans leur monnaie nationale. Le montant du prêt consenti aux PME bénéficiaires – les « affectations » – varie entre 40 000 EUR et 25 millions d'EUR.

La BEI encourage ses banques partenaires dans cette région à accomplir des efforts particuliers pour toucher les petites entreprises. Par voie de conséquence, le montant moyen de la participation de la BEI au financement d'investissements réalisés par des PME est tombé de 1 400 000 EUR à 600 000 EUR.

Dans le cadre du partenariat conclu entre la BEI et la Commission européenne (le **Mécanisme de financement des PME**), 300 millions d'EUR ont été alloués au financement de quelque 335 projets de petite et de moyenne dimension au travers des prêts globaux en cours. Les nouveaux prêts globaux mis sur pied avec les banques partenaires de la BEI dans les futurs États membres ont atteint 300 millions d'EUR. Suite au succès de ce concept et de sa mise en œuvre, la BEI a créé le **Mécanisme de financement des infrastructures locales** (*Municipal Infrastructure Facility* - MIF) conjointement avec la Commission. Avec l'appui de cette dernière, ce mécanisme vise à accélérer la mise sur pied de petits projets concernant les infrastructures locales dans les régions des pays adhérents qui sont limitrophes des pays déjà membres de l'UE. Dans le cadre de la MIF, la BEI affecte une partie des crédits consentis au titre de ses prêts globaux à des rétrocessions en faveur des collectivités locales, tandis que la Commission engage des aides non remboursables en faveur des intermédiaires de la BEI et des bénéficiaires finaux de ces projets.

## **Étroite coopération avec le secteur bancaire**

L'ampleur et l'incidence des prêts de la BEI dans les futurs pays de l'UE dépendent d'une étroite coopération avec le secteur bancaire de la région. Il ne serait pas possible de toucher les PME – et en particulier les plus petites entreprises – sans l'aide des banques locales qui connaissent le marché et entretiennent des relations avec les PME en phase de démarrage dans la région. La BEI coopère en outre avec le secteur bancaire de la région, qu'il s'agisse de banques internationales ou nationales, afin de mettre sur pied des garanties adéquates pour ses opérations de prêt.

## **La BEI sur les marchés des capitaux des nouveaux États membres**

Les émissions libellées dans les monnaies des pays adhérents à l'UE ont plus que doublé (par rapport à 2002) pour atteindre un montant équivalent à 1,3 milliard d'EUR. Elles ont permis à la BEI de consolider sa position de premier émetteur non gouvernemental, tant dans la région que sur chacun des quatre marchés concernés (CZK, HUF, PLN et SKK). Cet accroissement des emprunts dans les monnaies de la région a soutenu la croissance continue des activités de prêt et la position de la BEI, premier bailleur de fonds externe de la région. L'activité d'emprunt a été marquée notamment par l'augmentation des placements de produits structurés innovants et par des durées exceptionnellement longues (notamment en CZK et en SKK).

## **16 % des prêts en faveur de la protection de l'environnement, de l'eau et de la rénovation urbaine**

Les futurs États membres devront se conformer aux normes de l'Union en matière d'environnement. Outre les programmes de transports urbains et régionaux, qui sont également susceptibles de contribuer à la réduction de la pollution de l'air et de l'eau ou d'améliorer la qualité de la vie, la Banque a continué d'acheminer un flux régulier de ressources à l'appui de projets visant à protéger l'environnement, en particulier dans les secteurs de l'adduction d'eau et du traitement des eaux usées et dans celui de l'aménagement urbain.

## **Le Fonds européen d'investissement – Capital-risque pour les nouveaux États membres**

Bien qu'il continue à intervenir essentiellement dans les États membres, le Fonds européen d'investissement (FEI) joue également un rôle croissant dans le financement de sociétés de haute technologie dans les futurs États membres. L'an passé, le FEI a signé trois opérations de garantie en Europe de l'Est (en Bulgarie, en République tchèque et en Lettonie) pour des opérations d'assurance-crédit s'élevant à 54 millions d'EUR.